

LE TRIBAIN

Le magazine d'information de Bain-de-Bretagne

Dossier / p.12

ACTIONS SOCIALES, SOLIDARITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

p.16 / Bientôt un réseau
de chaleur

p.19 / La retraite
sportive



LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Myriam GOHIER
Maire de Bain-de-Bretagne



David JUGAN
1^{er} adjoint
Urbanisme et mobilités
Petites villes de demain



Maud LE GALL-LE BLEIZ
2^e adjointe
Petite enfance, enfance
et jeunesse



Jean-Yves LECLERC
3^e adjoint
Actions sociales, solidarité
et bien vivre ensemble



Isabelle BRIAND
4^e adjointe
Culture - Communication



Samuel DANION
5^e adjoint
Sécurité et tranquillité publique
Sécurité civile



Nathalie ROUXEL
6^e adjointe
Soutien au développement
économique, commerces et
marchés - Tourisme et patrimoine



Nicolas PASDELOU
7^e adjoint
Gestion de la ville
Agriculture, transitions
énergétique et écologique



Virginie LESUR
8^e adjointe
Sport

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



André BRIZARD
Délégué
aux espaces publics



Yves THÉBAULT



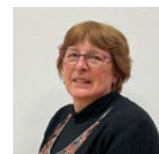
Claudine SOULIMAN
Déléguée au lien
intergénérationnel



Dominique BODIN



Catherine MOUCHÈRE



Patricia DUGUEST
Déléguée
aux chemins
et patrimoine



Florence MANCEAU
Déléguée aux
affaires sociales



Emmanuel GEFFRAY
Délégué au bien
vivre ensemble et
Conseil des citoyens



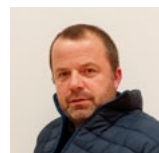
Gaëtan ROSE



Sébastien BENOIST
Délégué
à la transition



Jean-Michel CHÉRON
Délégué aux activités
sportives



Jean-François TRIHAN
Délégué
à l'espace rural



Sylvain GUIHEUX
Délégué
à l'environnement



Youen BAZIN

ÉLUS DE LA MINORITÉ

GRUPE « NOTRE VILLE - NOTRE AVENIR »



Valérie CHASSAT



Alexis DUFRESNE



Patrick RESCAN

GRUPE « CONSTRUIRE ENSEMBLE »



Rémy CONNEAU



Stéphanie GOURVEZ



Joseph OLMETA

TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES (horaires de permanence des élus, composition des commissions municipales...) sont à retrouver sur le site www.baindebretagne.fr, rubrique **Ma commune**.

- 02 / TROMBINOSCOPE
- 03 / SOMMAIRE / ÉDITO
- 04 / AMÉNAGEMENT, URBANISME
- 06 / PETITES ENFANCE
AFFAIRES SCOLAIRES
ET PÉRISCOLAIRES
- 08 / CULTURE / COMMUNICATION
- 10 / DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE / TOURISME
- 12 / DOSSIER
- 16 / ENVIRONNEMENT
& AFFAIRES AGRICOLES
- 18 / SPORT
- 20 / SÉCURITÉ /
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
- 21 / VIE QUOTIDIENNE
- 22 / MINORITÉ
- 23 / RÉTROSPECTIVE
- 24 / AGENDA

LE TRIBAIN

Le magazine d'information
de Bain-de-Bretagne
Mairie - 21 rue de l'Hôtel de Ville
35 470 Bain-de-Bretagne
Tél. 02 99 43 70 24

Directeur de la publication : Myriam GOHIER
Rédaction / Photos : Mairie de Bain-de-Bretagne
Service Communication / Freepik.com /
Familles rurales / Arrière-plan / Bain de scrap /
Yoga et conscience / Alcool assistance / BBA /
Retraite sportive.

Conception :
L'Herbe Folle / www.herbe-folle.fr.

Mise en page : Groupe IMPRIGRAPH /
IOV COMMUNICATION / RC 875 780 207
Septembre 2024 / Magazine gratuit
4 400 exemplaires.



Poursuivre le travail de la liste élue en 2020

Le Conseil municipal du 30 septembre 2024 m'a désignée en tant que nouvelle Maire de la commune. À ma connaissance, c'est la première fois, à Bain de Bretagne, qu'une femme est nommée à cette fonction. C'est le signe que les mentalités changent et que les femmes ont toute leur place dans notre société. Mais c'est aussi une grande responsabilité.

La fonction de maire demande une implication et une disponibilité chaque jour. Elle s'inscrit dans un travail d'équipe avec les adjoints et les conseillers. Chacun s'investit, selon ses compétences, au service de la population.

Des chantiers importants pour notre commune ont débuté à l'automne 2024, avec le nouveau groupe scolaire et la future salle de sport. Ces travaux vont nous mobiliser pendant plusieurs mois et nous obligent à une vigilance financière. Pour les mener à bien, nous avons fait le choix de contracter un prêt de 5 millions d'euros à partir de cette année.

Depuis mon installation, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux responsables associatifs, lors de rendez-vous, de compétitions sportives, d'assemblées générales ou en allant à la rencontre de bénévoles.

À Bain de Bretagne comme dans bien d'autres villes, le mouvement associatif est dynamique et il fourmille de projets que la Mairie s'efforce de soutenir au mieux. Un exemple est illustré par le cinéma associatif Le Scénario, installé dans un bâtiment communal et qui a attiré plus de 1 700 personnes lors du festival Cinéfilous, en octobre dernier. La Mairie a participé financièrement pour soutenir cette manifestation.

Quel plaisir de voir toutes ces animations, toutes ces propositions qui existent et se réalisent grâce au dynamisme des bénévoles de tout âge. Ceux du festival du Schmoul seront à pied d'œuvre dans quelques jours à la salle des Fêtes et bien d'autres prendront le relais tout au long de l'année pour animer notre ville.

Dans l'engagement au service des habitants, je n'oublie pas également tous les agents de la Mairie. Ils sont présents à nos côtés pour mettre en œuvre nos projets politiques. Ils sont une force sur laquelle il faut s'appuyer, pour leurs conseils, leurs compétences et leur expérience. Dans ce numéro du Tribain, c'est notamment le Multi-accueil qui est à l'honneur pour sa récompense reçue au titre du projet parents/enfants/professionnels, présenté lors de la Semaine nationale de la Petite enfance.

Le 16 novembre dernier, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai procédé à l'installation du nouveau Conseil municipal des enfants. Ce fut une belle leçon pour nous, élus, d'entendre les projets des enfants. Ensemble, nous partageons la même envie de maintenir et de renforcer l'image d'une ville où il fait bon vivre, dans le respect de chaque individu. Cette cérémonie s'est conclue par la signature avec la représentante de la Ligue contre le cancer de la convention pour les Espaces sans tabac, mis en place sur notre commune depuis la rentrée de septembre.

Parmi les acteurs locaux et partenaires importants, je tiens à saluer le rôle et le travail, à nos côtés, de la Communauté de communes. Pour les Bainais comme pour les autres habitants du territoire, Bretagne Porte de Loire Communauté apporte beaucoup. Dans le domaine de la culture que je connais bien, avec des actions variées (le Mois du doc, les événements au sein des bibliothèques et médiathèques...), la réalisation de nouveaux équipements comme le centre aquatique ou le Phare dernièrement, la prise de la compétence "eau et assainissement" depuis le 1^{er} janvier et bien d'autres choses encore.

Étant donné que le mois de janvier est la période des vœux, je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous, une bonne année 2025. Qu'elle s'accompagne pour vous et pour vos proches, de succès et de joie, qu'elle concrétise la réalisation de vos espoirs et de vos attentes.

De nombreuses occasions nous amèneront à nous rencontrer et à échanger. Ce sera notamment le cas le 28 janvier à 19h, au cinéma Le Scénario, pour la présentation du Plan communal de déplacement.

Myriam Gohier
Maire de Bain-de-Bretagne

LE LOTISSEMENT D'ACTIVITÉS DU BOIS GREFFIER

Dans le cadre de sa politique d'accueil des professionnels de santé sur le territoire, la Mairie a engagé la réalisation d'un lotissement d'activités au Bois Greffier.

Les travaux de viabilisation actuellement en cours sont programmés jusqu'à la fin du mois de janvier. Ils vont permettre la création de 7 lots à bâtir, répartis de chaque côté de l'avenue du Bois Greffier. Ces lots sont ouverts à la vente.

DU CÔTÉ EST, 2 LOTS SUR 4 SONT DISPONIBLES

Il s'agit des lots 1-E et 4-E, d'une surface de 296 et 260 m². Ils peuvent accueillir des bâtiments de bureaux de taille raisonnable. Des places de stationnement public pour les professionnels et la patientèle seront réalisées en complément.

Les prix de vente sont de l'ordre de 84 € HT/m² pour le foncier et de 2 000 € HT/place de stationnement professionnel. Une convention d'occupation sera à contractualiser avec la Mairie.



DU CÔTÉ OUEST, 2 LOTS SUR 3 SONT ENCORE LIBRES

Il s'agit des lots 1-O et 2-O, d'une surface de 2 687 m² et 1 479 m². Ces derniers, de taille conséquente, peuvent accueillir des projets plus importants. Selon les besoins, il est possible d'envisager un redécoupage de ces lots.

En plus du stationnement qui sera réalisé à la parcelle, un stationnement public est prévu au droit du lot 1-O. Les prix de vente ne sont pas encore fixés.

/// RENSEIGNEMENTS

Mme Delphine Rolland - Tél. 02 99 43 42 71

Courriel : urbanisme.responsable@ville-baindebretagne.fr



7 rue St Nicolas BAIN de BRETAGNE
02 99 43 39 80

**DOMINIQUE
BAHON**
opticien

**Votre expert en
santé visuelle**

LA MAINTENANCE DE LA VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION

L'entreprise Eurovia, titulaire du marché de maintenance, a réalisé le programme de modernisation de la voirie communale à l'automne.

Les secteurs de l'Aubriais, de la Loulais, de la République, de la Lourdais et de la Ferronnais ont ainsi été traités. Cela représente un linéaire de plus de 4 km, pour un montant d'environ 225 000 € TTC.

Afin de préparer ces travaux, 3,5 km d'accotements ont été nettoyés. On parle de l'éloignement d'accotement.



/ Le secteur de la Loulais a bénéficié de ces travaux de modernisation.

En complément de ces travaux et afin de préserver ce patrimoine, plus de 15 tonnes de gravillonnage, au titre du Pata (Point à temps automatique), ont été déposés sur les routes de campagne de Bain de Bretagne, via un marché travaux. Celui-ci est commun à plusieurs communes et passé par la Communauté de communes.

Cette période est aussi consacrée au fauchage des accotements des routes. La commune compte un linéaire important de voirie. L'entreprise Averty traite 190 km de route pour un montant de 31 464 € TTC. Les 40 km restants sont réalisés en régie, par les agents municipaux. Un tracteur équipé a d'ailleurs été acheté l'an dernier pour renouveler le matériel.

PLAN COMMUNAL DE DÉPLACEMENTS

Face à la double exigence de densification urbaine et de préservation d'un centre-ville apaisé, la commune s'est lancée dans une véritable transformation de ses mobilités

Il s'agit de concilier l'arrivée de nouveaux habitants et leurs véhicules avec la volonté de soutenir la vitalité commerciale, tout en préservant la qualité de l'espace public. L'aspect environnemental est aussi à prendre en compte avec l'importance du végétal et des mobilités douces afin de s'adapter au changement climatique.

En 2022, la Mairie a engagé une démarche ambitieuse pour transformer les mobilités sur notre territoire. Le Plan communal de déplacements, élaboré à la suite du Schéma directeur des mobilités actives (SDMA) de Bretagne Porte de Loire Communauté, est un outil stratégique qui guidera l'évolution des mobilités sur les 10 à 15 prochaines années. Il définira des orientations et des actions concrètes pour répondre aux défis actuels et futurs de notre commune.

Les premières pistes d'actions

En juin dernier, le Plan communal de déplacements a livré ses premières recommandations pour répondre aux différents enjeux. Parmi les propositions avancées figurent la création de zones de circulation apaisée, l'extension du réseau cyclable, l'amélioration des trottoirs pour favoriser la marche et la mise en place de nouvelles solutions de stationnement plus efficaces.

Des propositions concrètes, expérimentales ou pérennes, ont d'ores et déjà été produites afin d'offrir à tous un cadre de vie plus agréable et durable. C'est le cas par exemple avec le boulevard Jules Jouin, les contresens pour les vélos, les trottoirs dans la rue de la Guédalais ou les travaux en cours dans l'avenue du Bois Greffier.



Un rendez-vous pour partager et débattre

Le travail d'analyse et de réflexion ne fait que commencer. Il est essentiel que chaque habitant puisse s'en saisir et participe aux décisions qui façonneront notre ville dans les années à venir. C'est pourquoi, les élus ont souhaité organiser une réunion publique afin de restituer les premières conclusions du Plan de déplacements.

Ce rendez-vous est prévu le mardi 28 janvier à 19h au cinéma Le Scénario. Il permettra d'avoir un échange ouvert sur ces enjeux essentiels qui nous concernent tous. La participation des habitants est donc importante.

LE SUIVI DES TRAVAUX

Comme dans chaque Tribain depuis un an, il est utile d'évoquer également les travaux moins conséquents, mais nécessaires pour préserver notre patrimoine.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

La chaudière au fioul de l'église ne fonctionnait plus depuis pratiquement deux ans. L'équipe municipale a fait le choix de la remplacer par un système entièrement électrique, moins énergivore et plus efficient.

Le chantier a été réalisé par l'entreprise Delestre, pendant les vacances de la Toussaint, et a duré 3 jours. Le nouveau système et son installation ont coûté 25 000 € TTC.

TOILETTES PUBLIQUES

En début de mandat, les toilettes publiques en face de la place de la République avaient été complètement rénovées. Une action similaire a été menée sur celles situées derrière l'église.

Dans le cadre de ces travaux, une partie du bâtiment a été condamnée afin de créer un local de stockage pour la paroisse. En effet, lors des dernières commissions de sécurité, il avait été demandé de libérer certains espaces, à l'intérieur de l'église, qui servaient de zone de stockage.



UNE DISTINCTION POUR LE MULTI-ACCUEIL

Le 14 octobre a eu lieu la cérémonie de remise des trophées des Girafes awards 2024, au ministère de la Santé et des Solidarités à Paris. Elle était organisée par l'association Agir pour la petite enfance et la parentalité.



/ Les agents du Multi-accueil posent aux côtés de la Ministre déléguée.

Cette cérémonie récompense, depuis 11 ans, les structures ou acteurs de la petite enfance pour la mise en place de projets ludiques et pédagogiques exceptionnels lors de la Semaine nationale de la petite enfance et impliquant obligatoirement le trio parents/enfants/professionnels.

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté, en présence de Madame Agnès Canayer, la Ministre déléguée en charge de la famille et de la petite enfance à ce moment, que l'équipe du Multi-accueil, représentée par sa directrice et deux agents, a reçu le prix régional pour la Bretagne.

DÉAMBULATION LUDIQUE

Le projet, réalisé en mars 2024, sur le thème "Viens je t'emmène dans notre quotidien", était une déambulation ludique avec différents ateliers proposés aux enfants et aux parents sur un samedi matin, lors de la Semaine de la petite enfance. Ce projet a retenu l'attention du jury parmi 200 propositions.

Il s'agit d'une récompense bien méritée pour cette équipe de 18 agents. Le projet se voulait aussi collaboratif avec les parents et des partenaires extérieurs (Esat Notre avenir, le service Espaces verts de la Mairie, l'Accueil de loisirs...). Sélectionné pour la qualité des activités innovantes et créatives proposées aux enfants, il s'inclut parmi toutes les actions déjà menées, depuis de nombreuses années, en lien avec le soutien à la parentalité.



LES TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE

Le chantier de la future école a commencé fin septembre. Les travaux de terrassement sont désormais achevés.

La préparation du terrain est ainsi faite pour les travaux de gros œuvre qui ont démarré, avec notamment la réalisation des fondations. L'étape du montage et de l'installation d'une imposante grue est intervenue mi-novembre. Elle servira à déplacer sur le site le gros matériel et par la suite les éléments importants de l'ossature bois.

En parallèle, des travaux ont commencé au sud du chemin des Petits pas. Ils doivent servir à raccorder les futurs réseaux d'eaux usées de l'école.



/ Les travaux ont commencé depuis plusieurs mois.

LES GRANDES ÉTAPES À VENIR

- Gros œuvre : jusqu'en avril 2025
- Ossature bois : de mars à mai 2025
- Couverture et menuiseries : d'avril à juillet 2025
- Bardage et métallerie : de mai à septembre 2025
- Électricité et plomberie : de mai 2025 à février 2026
- Cloisons, revêtements, peinture : de juillet 2025 à mars 2026

En parallèle, les travaux de l'ALSH auront lieu de février à septembre 2025. Les travaux d'aménagements extérieurs sont prévus de mai à septembre 2025.

Ce projet représente un investissement de 9 480 481 € TTC, au titre de l'école et de l'ALSH.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES

- État : 210 000 € (DETR) et 123 407 € (DSIL)
- Conseil départemental : 150 000 €
- Caf : 112 500 € au titre de l'extension et de l'aménagement de l'ALSH

À L'ÉCOLE SAINTE ANNE

Le site de l'école Sainte Anne - Centre accueille durant cette année scolaire une jeune volontaire internationale allemande.

Pour la personne, il s'agit d'effectuer à l'étranger une action d'engagement citoyen, en se mettant au service d'un établissement scolaire, de vivre une expérience internationale et d'améliorer ses compétences linguistiques. Pour l'école, cette rencontre apporte une dynamique positive de transmission et participe à la compréhension interculturelle.

PORTES OUVERTES DES ÉCOLES PUBLIQUES



Les deux écoles primaires publiques ouvriront leurs portes aux familles le samedi 1^{er} février, de 10h à 12h. Durant cette matinée, parents et futurs parents pourront découvrir ou redécouvrir les salles de classe, rencontrer les équipes enseignantes et échanger avec des membres du service Péri-scolaire.

INSCRIPTION

Pour chaque demande d'inscription dans l'une des deux écoles publiques, il est nécessaire de contacter le service Scolaire de la Mairie (tél. : 02 99 43 37 38) afin d'obtenir un dossier de pré-inscription.

Ensuite, une commission décide de l'affectation dans l'une des deux écoles, Henri Guérin ou la Guédelais. Après cette décision, un formulaire d'inscription est remis à la famille qui doit le présenter au directeur de l'école concernée.

Pour rappel, tous les enfants nés en 2022 devront être scolarisés à partir de septembre 2025. Pour les enfants nés en 2023, les conditions sont à voir avec le service Scolaire de la Mairie.

ESPACES SANS TABAC

En novembre dernier, en lien avec l'installation du nouveau Conseil municipal des enfants, la Mairie a officialisé son partenariat avec la Ligue contre le cancer, au titre des espaces sans tabac.

La convention a été signée par Madame le Maire et Madame Delamarche, représentante de la Ligue contre le cancer. Sur la commune, différents espaces ont été définis, à proximité des écoles, de l'accueil de loisirs et du multi-accueil ainsi que les aires de jeux. L'interdiction concerne à la fois la cigarette mais aussi les pratiques dérivées comme la cigarette électronique. Près de ces espaces, l'interdiction est rappelée par des panneaux "Espace sans tabac" et par un marquage au sol.

Cette action vise à lutter contre le tabac, responsable de plus de 75 000 morts par an, et à dénormaliser le tabagisme notamment auprès des jeunes générations. À ce jour, la Ligue contre le cancer a contribué à labelliser environ 7 000 espaces sans tabac, dans 73 départements.



/ Mme le Maire et Mme Delamarche, aux côtés des enfants du CME.

INSTALLATION DU NOUVEAU CME

Cette année, 12 élèves de CM1 et de CM2 des écoles de la ville composent le Conseil municipal des enfants (CME). Lors de la séance d'installation qui a eu lieu en mairie, les jeunes élus ont rappelé leurs idées de projets devant le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux ainsi que leurs parents et des enseignants.

Pour leur première sortie, ils ont participé à animer la vente d'objets, confectionnés par des élèves lors d'ateliers péri-scolaires au sein des écoles publiques, au profit du Téléthon.



/ Une partie de l'équipe du CME, présente pour le Téléthon.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS

FAMILLES RURALES



L'association Familles rurales existe depuis 1965. Aujourd'hui, elle propose 7 ateliers de créations manuelles : art floral, aquarelle, cartonnage et encadrement, couture, dessin et peinture pour enfants, adolescents et adultes, rénovation de fauteuils et tricot-crochet. Elle rassemble environ 190 personnes dont 30 enfants et 30 adolescents.

Les cours sont assurés par des animatrices salariées, à l'exception de l'atelier tricot-crochet qui est animé par une bénévole. Ils ont lieu en journée, le soir ou le samedi, dans les salles associatives, rue Guérin.

/// RENSEIGNEMENTS

www.famillesrurales.org/bain-de-bretagne

SCRABBLEMANIA

L'association Scrabblemania a été créée en 2006 par Marie-Pierre Bouchaud, pour jouer au scrabble. Elle a commencé avec une petite dizaine d'adhérents. Ils sont aujourd'hui 25. Ils se réunissent le lundi de 20h à 22h et le vendredi de 14h30 à 17h, dans les salles associatives, rue Guérin.

Les personnes intéressées peuvent venir à tout moment de l'année, pour quelques séances de découverte. L'adhésion est de 30 € par an. Le jeu se pratique sans compétition, dans une ambiance conviviale.

Scrabblemania participe chaque année au Festival du jeu, organisé à Bain de Bretagne. Ses membres présentent à cette occasion le Scrabble en duplicate et un tournoi y est organisé le dimanche après-midi. Des séances de Scrabble duplicate peuvent aussi être organisées le lundi soir pour les joueurs intéressés.

/// RENSEIGNEMENTS

Mme Renée Faultier (Présidente) - Tél. 06 72 03 88 28
M. Jean-Bernard Bourgeon (Trésorier) - Tél. 06 17 03 19 37

ARRIÈRE-PLAN

Le club photo Arrière-plan a pour vocation d'initier et de former ses adhérents à l'art de la photographie, à sa technique (cadrage, composition, maîtrise de la lumière...) mais aussi à l'utilisation du matériel nécessaire (appareil photo, flash sur trépied, développement...).

Les ateliers ont lieu un jeudi soir sur deux, avec des sorties sur le terrain et en toute convivialité. Au sein de l'association, deux anciens photographes professionnels sont présents pour accompagner les participants et les guider. Le club fournit également des prestations auprès des associations ou des collectivités, autour de l'art de la photographie. Ces actions servent à mettre en avant le métier de photographe. Le club participe aussi à la vie locale. Il présente ainsi des expositions comme le Salon des arts, pour le cinéma...

/// RENSEIGNEMENTS

Tél. 07 80 63 39 94 - Courriel : arriere.plan.35@gmail.com



/ Les adhérents se sont rendus sur la côte vendéenne, en avril 2024, pour un week-end photos.

BREIZH GUILDE

Breizh Gilde est une association de joueurs de jeux de société, de jeux de rôles et de jeux de figurines, ouverte à tous. Les personnes peuvent venir entre amis ou en famille. Les soirées jeux ont lieu tous les vendredis, de 20h30 à 23h30 (hors vacances scolaires) à la salle Henri Duckaert.

/// RENSEIGNEMENTS

Courriel : breizhgilde@gmail.com

BAIN DE SCRAP

Au sein de l'association, les personnes se retrouvent deux fois par mois, de 9h30 à 16h, pour faire du scrapbooking. Cette discipline consiste à mettre en valeur des photos grâce à différentes techniques. Chacune réalise le projet de son choix (pages d'album, carterie, album accordéon...). Ainsi, chaque page est unique et tout peut être personnalisé.

Le matériel est mis à disposition sauf le consommable qui est à la charge des scrapeuses. Ce loisir créatif se veut accessible à tous. Au-delà des créations, l'association met aussi en avant certaines valeurs : l'entraide, le partage de savoir-faire, la convivialité, le prêt de matériel...



QUELLE EST L'ORIGINE DU PALIER ?

Pendant des années, le bâtiment situé près de l'ancienne piscine municipale a accueilli le Pôle d'animation local d'informations, d'échanges et de réseau (Palier).

Informations recueillies auprès de Joseph Guilloux, Maire honoraire.

Le Pôle d'animation a été créé en juin 2000. Le premier animateur a été M. Bouvet Maréchal, puis successivement Mathieu Dano, Méharid Grangnard, Mickaël Raguenez et Isabelle Martin, Éducatrice sportive. En octobre de la même année, le projet d'installer un bâtiment mobile a été mené dans le cadre d'un partenariat entre la Mairie, la Communauté de communes et l'association Projet Jeunesse. Il s'agissait d'offrir un local aux jeunes avec une salle d'accueil, un point information jeunes et un espace multimédia.

Les jeunes étaient encadrés par Marie-Gaëlle Bernard, Animatrice jeunesse. De nombreuses animations ont été organisées, notamment des mini-camps, des après-midi jeux. Grâce aux animateurs et aux bénévoles de l'espace multimédia, beaucoup ont pu se former à l'informatique.

Le bâtiment a été démoli l'année dernière pour laisser la place au parking du centre aquatique Aquabain. L'aménagement du parking s'est terminé avec la mise en place de plantations, de l'éclairage public et l'aménagement d'un trottoir le long de l'ancien bâtiment du Cdas.



/ Le Palier a accueilli de nombreux jeunes et toutes sortes d'activités.

LES TRAVAUX D'OPUS 17



/ L'une des salles, après travaux.

À l'automne, les bénévoles de l'association Opus 17 ont réalisé durant deux journées des travaux dans les salles du sous-sol du Clos Loisel.

L'une des salles sert essentiellement de salle de cours pour l'apprentissage de la guitare basse, folk, électrique et de la batterie. C'est aussi un local de répétition pour les groupes de musique actuelle d'Opus 17. L'autre salle est prêtée à des groupes de musique extérieurs et qui adhèrent à l'association pour utiliser les locaux.

Après la pose, l'année dernière, d'une ventilation par le Pôle Technique de la Mairie, l'association a convenu avec la Municipalité d'une nouvelle action. Le matériel a été fourni par la Mairie et les bénévoles ont vissé des tasseaux de bois tout le long des murs. Ils y ont fixé du tissu noir et posé de la moquette au sol.

Les 2 salles, devenues les salles David Bowie et Jimi Hendrix, ont ainsi une meilleure acoustique et sont bien plus agréables pour les professeurs et les élèves.

YOGA ET CONSCIENCE



Deux fois par mois, l'association Yoga et Conscience met en place des ateliers de yoga spécialement conçus pour les parents et leurs enfants. Ils visent à offrir aux familles un temps privilégié pour renforcer leur complicité et créer des liens forts à travers différents exercices.

Des cours collectifs de yoga sont aussi proposés pour les adultes ainsi que des séances spécialement conçues pour les enfants. Selon la demande, Yoga et Conscience peut organiser divers événements autour du yoga et de la méditation. Ils ont lieu sous forme de demi-journées ou de journées thématiques, en entreprise ou au sein de structures institutionnelles.

/// RENSEIGNEMENTS

Mme Emmanuelle Malinge - Tél. : 06 85 51 58 59 - Courriel : yogaetconscience35@gmail.com

NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-VILLE

MOUSTACHE GUIDON



Corentin Guillemont a ouvert le salon de coiffure pour hommes et barbier "Moustache guidon" au mois de mai dernier. Après avoir commencé sa formation en coiffure en 2009, Corentin a exercé en Picardie, sa région d'origine, puis à Rennes à partir de 2015.

Il a choisi de s'installer à Bain de Bretagne pour se rapprocher de son domicile et trouver un équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle. Dans son salon, il a créé une ambiance qui lui ressemble, vintage, rock et garage. Il affectionne particulièrement la méthode traditionnelle aux ciseaux et au rasoir sans pour autant délaisser les outils modernes.

Pour l'activité de barbier, grâce à son expérience depuis 10 ans, il peut conseiller sa clientèle et l'aider à trouver son style.

/// CONTACT

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 19h,
les samedis de 9h à 14h
27 rue l'Hôtel de Ville - Tél. 06 60 25 74 22
Réservation depuis le site www.planity.com

OSLO TATTOO SHOP



Habitant de Bain de Bretagne depuis 2020, Romain Verheylesonne a ouvert son studio de tatouage au 4 bis rue Henri Guerin, le 19 octobre dernier.

S'il a été clerc d'huissier, sa passion pour le tatouage depuis l'âge de 16 ans a été plus forte. Romain voit son métier comme un métier d'art. Il faut savoir dessiner mais aussi rassurer le client. Sa spécialité, c'est un style floral et ornemental, le "fine line".

Par la suite, Romain a pour projet de créer des événements en faisant venir des "personnalités" dans son salon.

/// CONTACT

Ouvert du mardi au samedi, de 13h à 18h
Le matin sur rendez-vous
Tél. : 06 59 15 55 29 - Courriel : romainvtattoo@gmail.com

LE SUCCÈS D'OCTOBRE ROSE

Des actions variées ont été organisées dans le cadre de l'événement "Octobre Rose". Avec comme résultat, un joli succès collectif.



/ © Er.ika.fr

L'association des Vitrines de Bain avait cette idée en tête. Il fallait trouver le temps puis un binôme motivé (Gaëlle Chauvet et Sylvie Arrondel-Giboire) s'est formé, entraînant avec lui toutes les bonnes volontés pour lancer le projet.

« Nous avons été soutenues dès le début par la Mairie et le Comité des fêtes, soulignent les organisatrices. Nous avons également fait appel à des partenaires santé et bien-être (diététicienne, l'Ocas, spécialistes de yoga et de sophrologie, sage-femme, infirmière ou encore l'association Unis vers ses possibles) ».

La Mairie a sollicité des agriculteurs qui ont décoré la ville avec une trentaine de bottes roses. Les agents municipaux du Pôle Technique ont participé également à ces décorations en créant notamment un grand ruban rose qui a été posé sur l'étang.

Et dans le cadre des activités organisées autour de l'étang, 1 241 participants ont pris part aux épreuves de marche et de course à pied (5 et 10 km). Ce bel élan de solidarité a permis de récolter 10 387 € qui ont été reversés à la Ligue contre le cancer. Une deuxième édition de ces épreuves sportives est déjà en préparation. Elle aura lieu le dimanche 12 octobre 2025.



/ Les épreuves organisées au stade du Point du jour ont attiré de nombreux participants.

DICTIONNAIRE ET PETITES PHRASES EN GALLO

Le soleil : le soulai

La pluie : la piée

Du beau temps : du biao temps

Queul temp q'i fet ? > Quel temps fait-il ?

La piée va chère > La pluie va tomber

I fet biao > Il fait beau

EXPOSITION

Les artistes (professionnels, amateurs, associations...) qui souhaiteraient présenter leur travail et leurs œuvres dans la verrière de la mairie peuvent transmettre leur demande auprès de la Mairie.

/// RENSEIGNEMENTS

Tél. : 02 99 43 70 24

ou accueil@ville-baindebretagne.fr



RECHERCHE DE DOCUMENTS

Dans le cadre d'un projet d'exposition, la Mairie est à la recherche de photos et de cartes postales anciennes.

Celles-ci serviraient à illustrer des panneaux qui seraient installés en centre-ville dans les mois qui viennent. Si vous avez des documents de ce type, en recherchant dans des tiroirs ou les greniers, merci de vous rapprocher de la Mairie. Ses services pourront alors faire une copie de vos documents.

/// RENSEIGNEMENTS

Courriel : commerce@ville-baindebretagne.fr



ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'église de Bain de Bretagne fait partie du patrimoine de la commune. Quelques facettes de son histoire méritent d'être soulignées.

Avant la construction de l'actuelle église, un précédent édifice avait été érigé au niveau de la place St Martin. Il se trouvait dans un certain état de délabrement, avec un affaissement et des lézardes, quand un architecte de Rennes, M. Pointeau, fut de passage dans la commune en 1838. Il émit une alerte en soulignant le risque d'un effondrement possible de l'édifice.

Pour la construction d'une nouvelle église, on choisit un jardin, appartenant aux demoiselles Barbotin et qui était situé dans un quartier désert, sur la nouvelle route de Nantes. Il fut donné par acte notarié le 26 août 1840.

Toutefois, pendant des années, le Conseil municipal hésita encore. Mais la chute imminente du clocher en 1847 accéléra la décision. Le grand promoteur de cette réalisation fut l'abbé Le Breton, nommé curé à Bain en 1837.

Les travaux commencèrent en 1848 par le transport d'une partie des matériaux, pierres, sable et bois. Cette tâche fut réalisée bénévolement par les fermiers. Son architecte fut Léonce Couëtoux, architecte départemental. En 1849, les murs sortaient de terre. Et le 23 juin 1852, l'église Saint Martin fut bénie par l'Évêque de Rennes, bien que les travaux n'étaient pas tout à fait finis.

Une reconstruction partielle

L'église a pour particularité d'avoir deux clochers. Elle dispose d'une nef et de deux bas-côtés. La chaire et l'autel du Sacré-Cœur furent installés en septembre 1855. La statue de la Sainte Vierge placée sur le frontispice fut bénie en juillet 1859. Il semble que les tours furent terminées en 1863. Pour les cloches, le curé s'adressa à la fonderie de Ploërmel. Et à leur tour, les quatre cloches furent bénies solennellement le 15 mars 1864. La dernière entreprise du curé concerna la construction du perron en 1868. Enfin, l'église fut achevée.

Mais déjà en 1876, elle apparaissait comme trop petite. Un projet de reconstruction partielle fut alors élaboré par Arthur Regnault. L'ensemble des verrières date de la deuxième moitié du 19^e siècle. Elles furent réalisées par l'atelier Rault et l'atelier du Carmel du Mans. Quant à l'orgue, son installation date de 1879.



/ Une représentation de l'église d'après une ancienne carte postale (collection Pierre Guilleux).



ACTIONS SOCIALES, SOLIDARITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

/ Une balade à travers la ville, proposée dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale en mars 2024.

BILAN D'ACTIVITÉS DES SERVICES DU CCAS

Le CCAS joue le rôle de premier accueil social inconditionnel d'information et d'écoute. C'est un rôle clé à l'heure de la dématérialisation.

L'accueil social inconditionnel de proximité répond à deux enjeux. Il s'agit d'améliorer l'accès aux droits des personnes et de renforcer la proximité des services au public. C'est une démarche tournée vers les habitants en situation de fragilité ou souhaitant exprimer une demande sociale. Elle consiste à leur offrir, au plus près de leur lieu de vie et dès le premier contact, une écoute attentive et une bonne compréhension de leur demande.

Les personnes pourront ainsi recevoir une information de premier niveau sur l'accès aux droits et/ou sur les démarches éventuelles à accomplir, une orientation vers l'organisme de proximité le plus compétent pour prendre en charge leur demande et/ou bénéficier d'un accompagnement dans les démarches.

Le CCAS de Bain-de-Bretagne est en lien avec de multiples acteurs locaux. Il peut ainsi orienter les personnes vers le Cdas, la Maison de l'emploi et des services (France Services) située au Steriad, les associations locales de solidarité comme par exemple les Restos du Cœur, le Secours catholique, Panisol, Accueillir au pays ou Mode d'emplois.

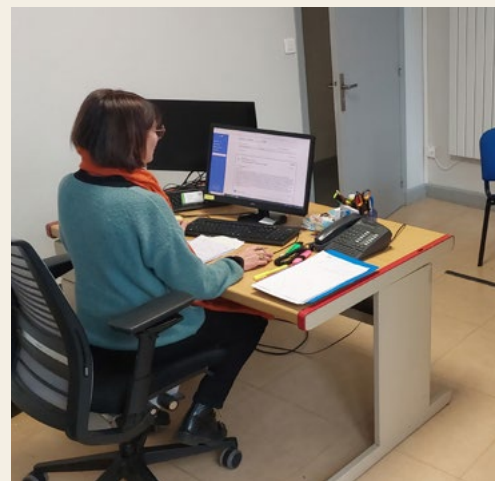
Parmi les autres interlocuteurs figurent les services et permanences de la Communauté de communes, les fournisseurs d'énergie ou encore les bailleurs sociaux.

Le CCAS participe également à des commissions avec d'autres acteurs institutionnels, pour une cohérence dans l'octroi des aides. Ce qui encourage leur lisibilité auprès du public.



Le CCAS de Bain de Bretagne compte actuellement une personne à temps complet qui en assure son fonctionnement, secondée par une agente administrative, présente sur un 1/3 temps.

L'un des atouts du CCAS concerne sa proximité, avec un accueil des usagers le plus souvent sans rendez-vous.



L'ACTIVITÉ DU CCAS SUR UNE ANNÉE

L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

Depuis quelques semaines, cet accueil ne se fait plus au centre administratif, mais en mairie.

- 300 bénéficiaires enregistrés
- 530 entretiens physiques ou par téléphone

- 324 appels vers des bénéficiaires ou des partenaires
- 1 000 réponses apportées par mail

LE SUIVI SOCIAL

Le suivi social du CCAS a généré la rédaction de 617 documents (synthèses d'entretiens, notes, préconisations). L'accompagnement des usagers s'illustre sous différentes formes :

- un accompagnement simple : généralement un entretien d'une heure au terme duquel l'action est terminée.
- un accompagnement plus complexe. Pour le cas d'un bénéficiaire, le CCAS mène des entretiens avec cette personne, mais aussi avec des partenaires.
- l'accompagnement pour une demande de logement. Cela induit l'instruction du dossier auprès de l'organisme Soliha et l'orientation. Sur Bain de Bretagne, 18 logements ont été vacants, entraînant de nouvelles procédures d'attribution.

La Halte aux passants est un petit logement destiné à accueillir des personnes de passage ou sans abri, seules ou en couple. Sur l'année, 41 entrées ont été enregistrées. Elles ont représenté 154 nuits d'occupation.

LES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Durant l'année, 18 activités collectives ont été menées, avec une intervention du CCAS sous différentes formes (préparation, logistique, organisation, tenue de réunion) :

- les actions intergénérationnelles, en lien avec le réseau des bénévoles de Bain de causette et l'Accueil de loisirs
- le Café rencontre
- les actions de sensibilisation
- les actions en lien avec la santé mentale
- la mise en place de la charte "Ville ambassadrice du don d'organes"
- les actions pour Octobre Rose



/ Activité intergénérationnelle, à la résidence Espace & vie.

LA DOMICILIATION

La domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse. Elles ont ainsi la possibilité de recevoir du courrier et de bénéficier d'aides et de prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre.

Pour faire une demande, le lieu de séjour doit être situé dans la commune. La personne doit en outre exercer une activité professionnelle ou bénéficier d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel. Sur l'année, 120 personnes ont été domiciliées.

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Depuis septembre, le CCAS organise des actions de prévention avec des activités physiques adaptées, à destination des seniors. Ces ateliers, menés en partenariat avec l'Ocas, vont se poursuivre jusqu'en juin 2025. Ils se déroulent les mardis, de 15h à 16h.

Une vingtaine de personnes y participent dans une très bonne ambiance. Ce temps d'activité permet en outre de renforcer le lien social.



/// RENSEIGNEMENTS

Courriel : ccas.bain@ville-baindebretagne.fr



UN ÉCHANGE AVEC LES ASSOCIATIONS

Le mercredi 16 octobre, comme chaque année, une rencontre s'est déroulée en matinée entre des représentants de la Mairie, du CCAS et des associations ou organismes œuvrant, sur la commune, dans des actions sociales ou solidaires.

L'objectif était d'échanger sur les actualités, les nouveautés et les organisations de chacun. Ce temps d'échange a servi aussi à présenter de façon plus approfondie l'une de ces associations, œuvrant pour l'intérêt général : la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés). Karine Courtois, Conseillère juridique, s'est chargée d'en faire la présentation.

L'association a pour mission de défendre et d'accompagner les personnes accidentées de la vie. Elle s'efforce de faciliter leurs accès aux droits, aussi bien dans le cadre d'accidents du travail, de maladies professionnelles mais aussi pour toute maladie ou handicap. L'association agit aussi dans le cadre de nouvelles problématiques telles que les burn-out ou l'exposition à des produits polluants et nuisibles pour la santé.

/// RENSEIGNEMENTS

Karine Courtois tient une permanence le 4^e lundi de chaque mois, sur rendez-vous, de 9h à 12h au Steriad, dans la zone d'activités de Château Gaillard.

Les associations et organismes présents : Accueillir au Pays, Secours catholique, Coallia-Cada, Club cœur santé, les infirmières du réseau Asalée, Mode d'emplois, la FNATH, Alcool assistance, l'association des soins palliatifs Hêtre, le dispositif Point passerelle du Crédit Agricole et Panisol.

ASSOCIATION ACCUEILLIR AU PAYS

Les membres de l'association œuvrent sur Bain de Bretagne et les communes environnantes depuis 2017.

L'association accueille et accompagne 7 familles en situation de difficultés qui viennent à se trouver sur notre territoire. Elle s'efforce de les aider à retrouver une sécurité de vie pour se reconstruire. Pour accompagner ces personnes et pour financer leur accompagnement, l'association est à l'initiative d'actions diverses, ouvertes à tous, notamment des activités sportives ou des ateliers de couture.



Des ateliers de réparation de vélos ("Pignon sur rue") ont lieu également, au 5 avenue Guillotin de Corson. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'y rendre pour bénéficier de réparations ou apprendre à réparer des vélos. Les ateliers se tiennent les 2^e et 4^e samedis du mois, de 10h à 12h.

L'association anime aussi le territoire avec des événements culturels pour tous les budgets : fest-noz, soirée contes, concert de chorale, soirée de théâtre d'improvisation.

Pour les personnes qui souhaiteraient soutenir l'association, des dons ou des legs sont possibles. Celle-ci est reconnue comme "Organisation d'intérêt général à but humanitaire". À ce titre les dons sont en partie déductibles des impôts.

/// RENSEIGNEMENTS

www.helloasso.com/associations/accueillir-au-pays

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des Aînés organisé par le CCAS et la Mairie s'est déroulé en octobre dernier. Ce moment de fête et de convivialité a réuni 315 personnes et en particulier les "seniors" (plus de 72 ans) de la commune. En plus du repas, les participants ont profité de différentes animations musicales et chansons.

18 élèves des lycées Jean Brito et St Yves étaient présents pour assurer le service. Germaine Delaunay (95 ans) et Louis Ledoux (94 ans) ont été distingués en tant que doyens de la journée.



ALCOOL ASSISTANCE

Dénommée autrefois la Croix d'or, l'association Alcool assistance existe depuis 1910. Elle est présente dans cinq départements de l'Ouest et regroupe environ 1 000 adhérents.



/ Moment de détente et de convivialité pour les membres de l'association.

L'association a pour but d'aider et d'accompagner les personnes en difficultés avec une addiction. Ses bénévoles se chargent d'accueillir, d'informer, de rassurer et de donner envie d'aller mieux. Les personnes pourront ainsi être écoutées sans jugement pour comprendre leurs besoins (aides, soins, etc.) et les orienter vers les structures spécialisées en addictologie ou des services sociaux.

À travers ces échanges, il s'agit aussi de créer du lien, de rompre l'isolement et de développer le sentiment d'appartenance à une collectivité. L'association entend ainsi travailler sur les motivations de la personne pour retrouver un équilibre de vie et un rétablissement de sa santé et de son bien-être.

Les actions de l'association sont variées. Elle organise notamment des réunions d'information publiques. Elle anime des dispositifs de prévention sur des événements ou des festivals comme celui du Roi Arthur, le Schmoul... Des interventions sont aussi menées pour toucher des publics variés : dans des collèges ou lycées, en entreprise, en maison d'arrêt ou encore au sein du service Addictologie de l'hôpital de Bain de Bretagne.

Et pour créer du lien social, des sorties peuvent être proposées.

À Bain de Bretagne

L'association tient une permanence à destination des personnes malades et leur entourage, le premier vendredi du mois (semaine impaire), de 20h à 22h30, au niveau des salles associatives, au 6 rue Guérin.

En 2025, une réunion d'information publique sera organisée le samedi 15 mars à 17h, à la salle des Fêtes.

/// RENSEIGNEMENTS

Tél. 02 99 43 22 33

SENSIBILISATION AU DON D'ORGANES

En lien avec la Journée mondiale du don d'organes, une soirée de sensibilisation s'est tenue le 17 octobre, à la salle des Fêtes.

Cette soirée a débuté par le témoignage d'un Bainais, adhérent de l'association France Rein. Il a partagé son vécu de donneur et évoqué son cheminement pour arriver à cet acte de partage, avec un membre de sa famille.

Le Médecin coordonnateur Yves-Marie Guillou est également intervenu, accompagné par l'équipe de prélèvement du CHU de Rennes. Une présentation des conditions de prélèvement a permis de répondre à certaines interrogations et de contredire quelques idées erronées. Ainsi, il n'y a pas de contre-indication de principe au don d'organes et de tissus. Il peut concerner des personnes jeunes ou âgées, malades ou en bonne santé.

Des adhérents de France Adot 35 et de Transhépate ont aussi apporté leur témoignage d'une deuxième vie comme greffés.

En parler avec ses proches

La soirée a été l'occasion de rappeler la nécessité d'échanger avec ses proches sur le don d'organes et d'indiquer son souhait d'être donneur ou non. 80 % des Français sont favorables au don d'organes. Pourtant, lorsque les équipes de prélèvement interrogent les familles concernées, on enregistre un taux de refus de 36 %.



/ Le Dr Guillou est notamment intervenu lors de la soirée.

Aujourd'hui, le prélèvement est possible à tout âge. En 2020, 3 % des donneurs en état de mort encéphalique avaient 17 ans ou moins, 27,6 % avaient entre 18 et 49 ans, 29,4 % entre 50 et 64 ans et 40 % avaient plus de 65 ans. Le don d'organes d'une personne peut permettre de sauver 4 à 5 vies.

Sources : David Heard, de l'agence de biomédecine.

BIENTÔT UN RÉSEAU DE CHALEUR À BAIN DE BRETAGNE

En 2022, dans un contexte énergétique compliqué, lié à la guerre en Ukraine et face à la nécessité d'agir contre le changement climatique, la Mairie avait engagé une étude de faisabilité pour la réalisation d'un réseau de chaleur.

Au vu des résultats positifs de cette étude, les élus ont décidé au printemps 2024 de confier au Syndicat d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) la mission de concrétiser ce projet pour lui donner toutes les chances de réussite. Fin 2024, le SDE35 a lancé une consultation pour retenir une entreprise capable de construire et d'exploiter ce futur réseau de chaleur. Les premières offres des entreprises candidates sont attendues pour le mois de janvier 2025.

C'est quoi un réseau de chaleur ?

Il s'agit d'un réseau de canalisations d'eau chaude qui achemine la chaleur vers différents bâtiments depuis une chaufferie centralisée. Celle-ci est alimentée majoritairement par du bois en plaquettes provenant d'une gestion encadrée des forêts régionales et par du bois issu de l'entretien des haies bocagères locales.

Quels avantages pour un réseau de chaleur ?

- Relocaliser nos sources d'énergie et se déconnecter des énergies fossiles étrangères
- Maîtriser l'envolée des factures d'énergie en mutualisant un équipement de chauffage
- Déployer massivement une énergie renouvelable et contribuer au plan climat de Bretagne Porte de Loire Communauté
- Valoriser la ressource bocagère locale en soutenant les agriculteurs dans l'entretien des haies

Comment s'organisera ce réseau de chaleur ?

Depuis une chaufferie centrale située au Bois Greffier, un réseau de 5 km de canalisations, isolées et enterrées, desservira une vingtaine de bâtiments collectifs publics ou tertiaires tels que le lycée Jean Brito, le collège du Chêne vert, l'hôpital St Thomas de Villeneuve, la piscine Aquabain ou encore des bâtiments municipaux.

Quel est le calendrier de réalisation ?

Espérée pour l'été 2025, la décision définitive de réalisation de ce réseau entraînera le lancement des études puis la mise en œuvre des travaux. La mise en fonctionnement est envisagée pour l'hiver 2027-2028.



/ Un réseau de chaleur fonctionne grâce à un réseau de canalisations d'eau chaude.

LA DÉCORATION DE LA VILLE

Depuis plusieurs mois, la Mairie s'associe à différents partenaires pour décorer la ville. Ces décorations sont en lien avec l'actualité : les Jeux Olympiques, Octobre Rose, Movember, les fêtes de fin d'année...



/ Le groupe de l'Esat Notre avenir, mobilisé pour la décoration du centre-ville en décembre.

Selon l'occasion, ces installations sont réalisées avec des acteurs locaux. Il y a eu par exemple des associations sportives ou culturelles, l'association "Les Vitrites de Bain artisans et commerçants", le Comité des fêtes, les écoles ou encore des collectifs d'habitants pour la décoration des sapins dans les quartiers. L'Esat Notre avenir est également un partenaire très impliqué.

La Mairie remercie chaleureusement tous ces interlocuteurs pour leur investissement dans la réalisation et la mise en place de ces décorations. Ce travail se fait toujours dans une bonne entente et avec bonne humeur.

EN HIVER, LA BIODIVERSITÉ A BESOIN DE VOUS

La saison hivernale est rude pour l'ensemble des espèces vivantes et en particulier pour la petite ou micro-faune des campagnes, parcs et jardins.

L'hiver est marqué par le raccourcissement des journées, la chute des températures, les intempéries ou encore la raréfaction de la nourriture.

Chacun peut, à son échelle, contribuer à préserver cette faune essentielle pour la nature, notre cadre de vie et même la survie humaine.



/ Le hérisson est une espèce particulièrement fragile. © wirestock.

Pour aider les auxiliaires du jardin tels que les vers de terre, il n'y a rien de bien compliqué.

S'ils s'enfoncent très profondément dans la terre, ils remontent parfois pour trouver de la matière organique. En disposant des débris de végétaux, du paillage ou même un compost, cela permet de ralentir le gel sur le sol et de préserver la chaleur pour tous les micro-organismes du sol tout en leur fournissant de la nourriture à volonté.

Dans un autre coin du jardin, on peut disposer un tas de bois, des branches ou un tas de feuilles mortes. Ils fourniront un abri aux hérissons. Avant l'arrivée du froid, cet animal constitue ses réserves de nourriture en graines et en fruits, mais il ne trouve pas toujours d'abri suffisamment isolé.


Un gîte tenu à l'écart des regards (et des prédateurs) avec quelques croquettes pour chats seront utiles. D'ailleurs, si vous voyez un hérisson en hibernation, il ne faut surtout pas le réveiller. Les personnes intéressées peuvent aussi participer à une enquête sur cet animal <https://missionherisson.org/>.

De la nourriture pour les oiseaux

Quant aux oiseaux, l'hiver est une période difficile pour trouver de la nourriture. Disposer des mangeoires leur permet de se constituer de solides réserves.

On pourra varier leur nourriture en mélangeant des graines de tournesol ou de pavot, du maïs concassé voire parfois des fruits. Il faut en revanche éviter les boules de graisse vendues dans les magasins car trop grasses.


Les mangeoires doivent être positionnées en hauteur et éloignées les unes des autres pour éviter les conflits. Il convient de choisir des endroits dégagés, loin des vitres, des murs ou des buissons. On pourra aussi disposer de petites coupelles remplies d'eau. Un nettoyage régulier est nécessaire pour éviter les maladies.





ESTIMER SON EMPREINTE CARBONE

Les habitants d'une ville comme Bain-de-Bretagne émettent en moyenne près de 10 tonnes de CO² par an. Pour limiter le réchauffement climatique, il conviendrait de réduire collectivement nos émissions et viser l'objectif de 2 tonnes maximum d'ici 2050.

Le simulateur "nos gestes climat" (<https://nosgestesclimat.fr/o/ville-de-bain-de-bretagne/bain-climat>) permet de réaliser une estimation de sa situation et de calculer son empreinte carbone individuelle. De nombreux conseils pour réduire ses émissions sont aussi proposés.



Calculez votre empreinte carbone en 10 minutes



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE SALLE DE SPORT

Les travaux de la future salle de sport ont commencé il y a quelques semaines, avec la réalisation des terrassements.

Le futur équipement qui devrait être achevé d'ici le premier trimestre 2026 sera situé au niveau de l'avenue du Bois Greffier. En attendant, les différentes étapes du chantier vont se succéder. Le gros œuvre a commencé fin novembre. L'étape "hors d'eau - hors d'air" est envisagée pour juin 2025.

« Cette salle est attendue par de nombreux habitants et usagers, soulignent les élus. Elle permettra de répondre aux besoins d'associations sportives dans différentes disciplines, mais également des établissements scolaires ».



/ La nouvelle salle de sport sera située à côté du lycée Jean Brito.

FOULÉES DE LA SAINT MARTIN

Habituel rendez-vous automnal, la 32^e édition des Foulées de la Saint Martin a attiré de nombreux adeptes de course à pied.

550 coureurs ont pris part aux 4 courses adultes qui étaient au programme de la matinée. Et ils étaient 76 enfants au départ des 5 courses, proposées par tranche d'âge.

L'organisation, assurée par le club de Bain de Bretagne Athlétisme, a mobilisé 80 personnes, en plus des signaleurs, positionnés le long du parcours. Au-delà de l'aspect sportif, ce rendez-vous avait aussi un but caritatif puisque les inscriptions adultes (1 € par inscription) et celles des enfants ont servi à soutenir l'association Tous pour la vie. Environ 800 euros ont pu ainsi être récoltés.



Sénégazelle

Toujours dans une démarche mêlant le sport et la solidarité, 5 membres du club se sont rendues au Népal du 18 au 28 octobre, pour disputer une épreuve de "la Sénégazelle". 6 jours de course étaient au programme, de Kathmandu vers les Annapurnas, et chaque arrivée se faisait dans une école pour remettre un don de matériel scolaire.

Les cinq athlètes ont évoqué cette expérience à leur retour, à l'occasion d'une soirée organisée avec le cinéma Le Scénario et à travers la diffusion d'un film.

LE CLUB DE JUDO FÊTE SES 50 ANS

L'année 2024 marquait les 50 ans du club de judo. Les responsables du club ont tenu à fêter dignement cet anniversaire et ont organisé différentes animations. L'événement s'est déroulé du 13 au 15 décembre.

Pour l'occasion, la salle Henri Duckaert avait été aménagée afin d'accueillir les différentes activités : séances de parajudo, ateliers avec des scolaires, entraînements et compétitions officielles pour les licenciés. Des moments de fête et de convivialité étaient aussi prévus durant le week-end. Le club avait notamment convié toutes ses anciennes ceintures noires.

Trois athlètes de premier plan et médaillés olympiques (Frédéric Demontfaucou, Audrey Tcheuméo et Luka Mkheidze) se sont également déplacés. Ils ont participé aux différentes activités et partagé leur expérience du haut niveau avec les sportifs et le public.



/ Activité de parajudo.



/ Des jeunes pratiquants comme des judokas de haut niveau ont été à l'honneur durant ces 3 jours.

LA FÊTE DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux Olympiques et Paralympiques resteront comme l'un des grands moments de l'année 2024 en France.

Pour accompagner cette ferveur, la Mairie avait installé pendant plusieurs semaines une exposition en extérieur, mettant à l'honneur le sport sous toutes ses formes (jeunes, seniors, haut niveau, porteurs de handicap...).

Les 15 photos, représentant des sportifs et des associations de Bain de Bretagne, étaient à découvrir en différents lieux du centre-ville.



/ Une partie de l'exposition, installée près de la médiathèque.

LA RETRAITE SPORTIVE, TOUJOURS ACTIVE

C'est l'une des associations les plus importantes de la commune, en termes d'adhérents. La Retraite sportive baignaise rassemble 519 membres et propose 18 activités.

L'association a été fondée en 1992 par un groupe de retraités de Bain de Bretagne, convaincus des bienfaits du sport sur la santé et de la vitalité des seniors. Son but est de favoriser le développement de la pratique des activités physiques, adaptées au temps de la retraite ou au temps assimilé et à moindre coût. Concrètement, les activités se déroulent sans notion de compétition, mais dans le respect des règlements techniques de chaque discipline.

Les séances ont lieu de façon conviviale et sont destinées à accueillir le plus grand nombre de personnes. Chacun participe à son rythme et selon ses possibilités, sachant que l'âge des adhérents varie de 50 à 94 ans. Les séances visent avant tout à préserver le capital santé des personnes.



/ Activité de tai-chi.

18 activités sont proposées au sein de l'association (aquagym, pétanque, jeux de cartes, marche, tennis de table, vélo, danse...) et représentent 26 créneaux d'activités chaque semaine. Ce qui permet de satisfaire un large public.

Afin de proposer des séances de qualité, tout en veillant à la sécurité des adhérents, les activités sont encadrées par des animateurs bénévoles mais formés. L'association en compte aujourd'hui 50 dont 8 sont en période de formation.

/// RENSEIGNEMENTS

www.retraite-sportive-baignaise.org

LA SECTION MULTI-ACTIVITÉS SENIORS (SMS)

Il s'agit d'une activité de gymnastique douce. Elle met l'accent sur la remise en forme et le bien-être auprès d'un public assez large. Elle peut s'adresser à des personnes d'un certain âge, celles ayant traversé des problèmes de santé comme un AVC ou souhaitant simplement maintenir une activité physique.

À travers les exercices, les séances valorisent la mobilité et la souplesse, mais elles stimulent aussi les fonctions cognitives, renforçant ainsi les capacités mentales. Grâce à la convivialité des séances, le lien social entre les personnes est également renforcé, dans un cadre agréable.

MÉDAILLE D'ARGENT

Le 16 novembre, une cérémonie s'est tenue en mairie afin de remettre à Yvon Ballart, la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Cette distinction vient saluer son parcours et ses nombreuses années de bénévolat.

Adhérent à la Retraite sportive baignaise depuis près de 30 ans, Yvon Ballart en est devenu animateur en 1998, d'abord pour la gymnastique puis en tai-chi.



/ Yvon Ballart, entouré de représentants de la Mairie et de la Retraite sportive.

UNE NOUVELLE DÉLÉGATION SE MET EN PLACE

Avec le changement récent de la municipalité, une réflexion sur les délégations municipales a été menée. Et dans ce cadre, il est apparu nécessaire d'installer une délégation en lien avec les thèmes de la sécurité et de la tranquillité publique.

Samuel Danion, auparavant Maire adjoint au Sport et à la Jeunesse, en a la charge. L'objectif est de doter notre ville d'une politique de sécurité et de tranquillité publique afin de favoriser et de renforcer le bien vivre ensemble. Et avec une politique de sécurité civile, il s'agit de prévenir les risques et de protéger la population. Le maire étant le premier échelon de la réponse apportée dans ce domaine.

Pour ces missions, la Ville compte déjà un service de Police municipale qui constitue un contact privilégié avec la population.



/ Les 3 agents de la Police municipale.

Celui-ci est composé de deux policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Il peut s'appuyer notamment sur des moyens de surveillance de la voie publique par de la vidéoprotection.

En avril 2024, la Municipalité a signé une convention communale de coordination entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale. Elle vise à renforcer la complémentarité des services de sécurité sur le territoire communal.

Cette convention permet notamment un échange constructif entre les deux services (remontées d'informations, missions communes...). Elle développe également les échanges entre les différents services et les élus.

La Municipalité est un acteur de l'engagement citoyen et souhaite à ce titre renforcer sa coopération avec le Sdis 35 (Service départemental d'incendie et de secours).

Pour l'avenir, la politique de sécurité et de tranquillité publique de la Ville devra répondre à plusieurs enjeux. Il s'agira également d'en définir les moyens.

En matière de prévention :

- contre les atteintes aux personnes et aux biens
- dans le domaine de la sécurité routière
- contre les conduites addictives
- de la délinquance et de la délinquance juvénile sur la voie publique
- des violences scolaires

En matière de protection :

- des populations fragilisées
- de la population lors des manifestations de la ville
- des bâtiments municipaux



/ Les agents sont présents sur les principaux événements de la commune, comme par exemple la fête foraine.

En matière de lutte :

- contre les infractions au code de la route et du stationnement
- contre les dépôts sauvages et les pollutions à l'environnement
- contre les incivilités du quotidien et les dégradations des biens publics
- contre les atteintes aux personnes et aux biens

En prévision ou en cas de survenance d'un événement majeur, la Municipalité veut se doter d'une politique de sécurité civile et de protection de la population. Celle-ci intègre différents outils :

- le Plan communal de sauvegarde
- l'alerte et l'information des populations
- l'appui aux services d'urgence
- le soutien des populations (hébergement, ravitaillement, etc.)
- l'information des autorités

L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

La 28^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) s'est déroulée en novembre dernier. En Bretagne, cet événement a donné lieu à des temps d'échanges, dans les locaux de l'Esat de Bain de Bretagne et de la société Lobodis.

À l'initiative d'organismes intervenant dans le domaine du handicap (Ladapt, l'Agefip et le Fiphfp), des employeurs et des salariés ont pu débattre autour de la thématique liée à l'emploi "Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ?".

Cette rencontre a permis de valoriser des parcours professionnels grâce à des témoignages d'employés et d'employeurs, aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique. Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de faire changer le regard des personnes et de faire évoluer les mentalités car l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap reste un véritable enjeu.

- 8 % des handicaps sont invisibles
- 85 % des handicaps sont acquis au cours de la vie
- Le taux de chômage des personnes en situation de handicap (14 %) est deux fois plus élevé que la moyenne nationale

La crise économique et sociale liée au Covid-19 n'a fait qu'accentuer les inégalités.



/ Différents intervenants ont pris la parole lors des tables rondes.

Bain-de-Bretagne

est sur

IntraMuros

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

LE SCOT DES VALLONS DE VILAINE



Le SCOT (ou Schéma de cohérence territoriale) est un document stratégique qui fixe les orientations de développement pour les communes des bassins de vie de Guichen, Bain-de-Bretagne, Val d'Anast, Guipry-Messac et Grand-Fougeray.

Ce document traite de nombreux domaines : urbanisme, développement économique, transport, biodiversité ou encore gestion des ressources naturelles. Réalisé par le Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, il établit un cadre commun pour harmoniser les politiques des collectivités en matière d'aménagement.

POURQUOI UNE RÉVISION MAINTENANT ?

La révision du SCOT doit répondre aux nouveaux défis climatiques et environnementaux, en intégrant les enjeux de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques : réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les continuités écologiques et mieux gérer les ressources en eau.

Elle doit aussi permettre de se conformer aux évolutions législatives, notamment la loi Climat et Résilience d'août 2021. Celle-ci impose des objectifs ambitieux comme la réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

PARTICIPER À LA RÉFLEXION

En décembre 2024, le Comité syndical des Vallons de Vilaine a arrêté à l'unanimité le projet de SCOT. Ce dernier fait désormais l'objet d'une consultation qui se déroule jusqu'en mars 2025. Les documents relatifs au projet sont consultables sur le site des Vallons de Vilaine. Une enquête publique sera organisée en 2025 (les dates exactes restent à définir).

À cette occasion, les habitants, associations et entreprises seront invités à contribuer à cette révision en partageant leurs remarques et propositions. Le SCOT révisé devrait être approuvé d'ici décembre 2025.

/// RENSEIGNEMENTS

www.vallonsdevilaine.fr/revision-du-scot-2023-2025

EXPRESSION DU GROUPE NOTRE VILLE-NOTRE AVENIR

Chères baignaises, chers baignais,

Nous entamons la dernière année entière de cette mandature avant les élections de mars 2026. Nous espérons que l'élection de Mme Gohier au poste de maire permettra au conseil municipal de retrouver un fonctionnement plus apaisé que ce qu'il a été avec M. Bodin. Nous serons présents pour débattre de manière franche, dans le respect des personnes, avec la majorité pour rechercher des solutions pour le bien de notre ville.

M. Bodin a voulu marquer une dernière fois son soutien aux projets l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve dans le numéro d'octobre (n°133) du Tribain. Comme vous, nous avons découvert un encart rouge avec un texte de soutien aux noms de la majorité municipale et de la minorité « Construire Ensemble » sur la couverture de ce dernier numéro.

La formulation utilisée laisse penser que nous, élus de la minorité « Notre Ville, Notre Avenir », serions opposés aux projets d'HSTV. Cela ne correspond pas à la réalité. Comme vous tous, nous nous inquiétons de la pérennité d'une offre de soin de qualité à Bain-de-Bretagne. Comme les autres membres du conseil municipal, nous voulons un meilleur accès aux services de santé car c'est indispensable pour lutter contre les inégalités et favoriser le développement de notre ville. Alors oui, nous nous sommes opposés à D. Bodin à cause des propos inadmissibles qu'il a tenu à l'encontre des porteurs des recours contre le permis de construire de l'EHPAD. Alors oui, nous avons exprimé nos doutes quant aux raisons de la mise à disposition du parc Jouin pour les travaux. Mais il n'a jamais été question pour nous de bloquer les projets d'HSTV. Nous rappelons qu'un maire ne peut pas tout dire. On ne peut pas passer son temps à dénoncer les incivilités tout en n'étant pas capable de tempérer son discours en public. Essayer de faire passer cela pour une opposition de notre part aux développements de services nécessaires pour la population n'est pas honnête.

Pour terminer de manière plus sereine et joyeuse, permettez-nous de vous présenter nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2025. Qu'elle vous soit aussi belle et heureuse que possible.

/// CONTACT

Tél. 06 85 92 90 59

Courriel : alexis.dufresne35@free.fr

EXPRESSION DU GROUPE CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les élus du groupe n'ont pas souhaité faire paraître de texte dans ce numéro du Tribain

/// CONTACT

Courriel : remy.conneau@orange.fr
ou steffi-g2010@hotmail.fr

PCM

Plomberie
Chauffage
Métayer

Dépannage - Installation

BAIN DE BRETAGNE

06.76.22.52.73.

pcm-plomberie@orange.fr

EN BREF



NOV. | NOVEMBER

Une action de sensibilisation intitulée November a eu lieu durant tout le mois de novembre. Elle mettait en avant la question des maladies masculines et notamment certains cancers comme celui de la prostate. Pour cet événement, le pôle Technique a réalisé des supports avec le symbole de la moustache qui ont été installés en différents lieux de la ville.



SEP. | TOUTENGALO

Cette année, la Ville était partenaire du festival Mill Goul, organisé par l'association Bertègn Galèz et qui vise à promouvoir l'oralité du gallo. Le conteur Jean-Luc Laquittant est venu présenter son spectacle "Toutengalo", avec des contes, des poèmes et des chansons. Une soirée pleine d'humour et de découvertes, pour démontrer que le gallo est une langue bien vivante.



OCT. | INAUGURATION

Le 25 octobre a eu lieu l'inauguration de la Résidence Espace & vie, située rue de Verdun. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de représentants du groupe Lamotte et du groupe Espace & vie, en charge du projet et de la structure. Les résidents ont notamment animé cette cérémonie en présentant une chorégraphie.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU SEIN DE LA MAIRIE, AU COURS DES DERNIERS MOIS

Les arrivées d'agents sur des postes permanents

Bruno Chalçon (pôle Culture, Sports, Événementiel)
Aurore Davoust (pôle Culture, Sports, Événementiel)
Julien Fleureau (pôle Technique)
Mélanie Le Luherne (pôle Technique)
Melvina Macé (Périscolaire)
Tiphaine Paimblanc (Périscolaire)
Elodie Jehannin (pôle Technique)

Marie Jolivel (Périscolaire)
Alizée Gest (Médiathèque)
Melinda Bonnamy (pôle Ressources)
Emilie Regnaut (pôle Ressources)

Les départs d'agents sur des postes permanents

Marie-Thérèse Bohéas (Multi-accueil)
Jean-Luc Orain (pôle Culture, Sports, Événementiel)

Vous accompagner au quotidien

Ambulances®
Baines

02 99 43 74 49

ZA Château Gaillard - Route de Poligné - 35470 Bain-de-Bretagne
80 C, rue de la Gare - 35890 Bourg-des-Comptes

Tout savoir sur nos services, ambulances, VSL, taxis, minibus...

www.ambulances-baines.com

LES DOMAINES DE LA BODAIS BAIN DE BRETAGNE

TERRAINS À BÂTIR
De 305 M² à 808 M²

nexity www.nexity.fr
La vie ensemble **02 99 78 59 59**

CIC Aménagement Foncier www.afedim.fr
02 21 67 50 05

PA 03501229W0003 M01, PA 03501229W0004 M01, PA 03501229W0005 M01 et PA 03501229W0006 M01 obtenus le 13 septembre 2023. CIC Aménagement Foncier est une marque utilisée par Crédit Mutuel Aménagement Foncier - SAS au capital de 29 387 430 € - SIREN 799 797 926 RCS STRASBOURG - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Baffreton 67000 STRASBOURG. Carte professionnelle Transaction n°24 0101 2018 000 028 981, délivrée par la C2I d'Alsace Lorraine pour les activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Non réception de fonds, effets et valeurs et absence de garantie financière. Document non contractuel.

24 12 G2L-Espace et Vie RCS Angers 488 885 773

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

Espace et Vie
RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

PRENEZ RENDEZ-VOUS
AU 02 59 52 08 19

POUR VISITER LA RÉSIDENCE

Résidence Services Seniors Espace et Vie
35 rue de Verdun,
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
espaceetvie.fr/baindebretagne

Emmanuelle COMBES
Assistante administrative indépendante

07 56 85 07 71
emmanuelle.combes35@gmail.com

EC ADMIN'SERVICES ec-adminservices.com

ANIMATION



FESTIVAL RIRE & VILAINE

Mardi 21 janvier • à 20h

>> Salle des Fêtes

Pour la 3^e fois, la Mairie est partenaire du festival Rire & Vilaine qui se déroule dans différentes salles du département, du 17 au 25 janvier.

Le public pourra découvrir l'humoriste La Bajon qui vient présenter son nouveau spectacle, encore plus décapant, "Extraterrienne"

Renseignements : www.rireetvilaine.fr.

FESTIVAL DU SCHMOUL

Vendredi 24 et samedi 25 janvier

>> Salle des Fêtes

Le festival revient pour une nouvelle édition. Les deux soirées proposées à la salle des Fêtes permettront de découvrir des artistes de premier plan (Féfé, Madam, The Flying bones, Tagada Jones...) et différents univers musicaux. Tarifs : 50 € le pass 2 soirs, 29 € le pass un soir (vendredi ou samedi), gratuit pour les moins de 12 ans.

Billets en vente notamment sur Bain de Bretagne : au Blackpub (anciennement le Point b@r), les Deux marches, le Cyrano, Espace culturel E. Leclerc.

Renseignements : schmoulbrouk.com

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 12 février • à 15h

>> Cinéma Le Scénario

Le "Bureau des lecteurs perdus" est un spectacle tout public, à partir de 6 ans, proposé par la Mairie. Le Bureau des lecteurs perdus est une sorte d'agence matrimoniale littéraire où les livres sont en quête d'un lecteur idéal. Coincé entre le service de collectage des livres errants et le guichet des attributions, il obéit à des mécanismes bien rodés. Aux manettes de ce curieux bureau, une guichetière habituée à être seule avec ses livres abandonnés.

Tarifs : 5 € - 3 € pour les moins de 12 ans.

ROLLER DISCO

Samedi 29 mars • de 16h à 23h

>> Salle du Chêne vert

Organisé par le Roller club les Jaguars de Bain. Différentes animations et des jeux seront proposés tout au long de la journée. Cet événement est ouvert à tous (1 € l'entrée). Location possible de matériel sur place.

EXPOSITION DE LEGO

Samedi 12 et dimanche 13 avril

>> Salle des Fêtes

L'exposition s'intitule "Bain de briques" et est proposée par l'Apel Jean Éon de Pancé. Elle accueillera les réalisations de particuliers avec des créations en tout genre (Lego City, Ninjago, Disney, Avatar, Lego Technic...).

Le samedi, accueil réservé aux personnes à mobilité réduite de 12h à 13h. Accueil du grand public de 13h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Entrée : 3 € - gratuit pour les moins de 3 ans.

SPECTACLE

Samedi 12 avril à 20h et dimanche 13 avril à 15h

>> Clos des cerisiers

Spectacle de chant sur le thème "Amour et Rock'roll" par l'association 3 Petites notes. Entrée : 6 €.

BAIN DE BLUES

Vendredi 25 et samedi 26 avril

>> Salle des Fêtes

La 19^e édition du festival se prépare. Deux soirées de musique live seront au programme, avec des artistes talentueux et généreux et un public nombreux et chaleureux.

Renseignements : baindeblues.fr.



SPORT

TWIRLING

Samedi 1^{er} et dimanche 2 février

>> Salle Henri Duckaert

Championnat départemental Nationale 1 et Nationale 2. De 8h à 18h environ les deux jours. Entrée gratuite pour tous.

CITOYENNETÉ

FORUM DE LA JEUNESSE

Jeudi 13 mars

>> Salle des Fêtes

Ce forum est initié par le service Jeunesse de la Communauté de communes, en lien avec le lycée St Yves. Il servira à présenter aux lycéens du territoire et aux étudiants les différents dispositifs permettant de s'engager dans la société (junior association, service civique, volontariat européen...) et de réunir les structures qui facilitent leur inclusion sur le territoire ou dans leur vie future d'adultes (emploi, logement, transport...).

SANTÉ

RÉUNION D'INFORMATION

Samedi 15 mars • à 17h

>> Salle des Fêtes

Réunion publique proposée par l'association Alcool assistance (lire p. 15).

DON DE SANG

Mercredi 19 mars • de 14h30 à 19h

>> Salle des Fêtes

MÉDIATHÈQUE

>> **Mercredi 22 janvier • à 16h**

Les petites histoires de Fanny Corbé (pour les 3/6 ans)

>> **Jusqu'au 25 janvier**

Exposition des travaux des jeunes de l'atelier d'arts plastiques de l'IME de Bain de Bretagne.

>> **Du 21 mars au 12 avril**

Dans le cadre du Printemps des poètes, exposition "Infinitudes". L'exposition présentera des photographies d'Aïcha Dupoy de Guitard, accompagnées des poèmes de Gilles Baudry. Le vernissage de l'exposition interviendra le 21 mars, en début de soirée, avec une causerie poétique autour de la photographe Aïcha Dupoy de Guitard.

>> **Samedi 22 mars • à 11h**

Les toutes petites histoires de Fanny Corbé (pour les 0/3 ans).